



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **30 septembre 2019**

Délibération n° 2019-3721

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Vie étudiante - Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes 2019 - 2ème phase - Lancement de l'appel à projets Initiatives étudiantes 2020

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mercredi 11 septembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 2 octobre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Hémon (pouvoir à M. Artigny), Cachard (pouvoir à Mme Guillemot), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Vial (pouvoir à M. Vaganay), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Genin.

Conseil du 30 septembre 2019**Délibération n° 2019-3721**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Vie étudiante - Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes 2019 - 2ème phase - Lancement de l'appel à projets Initiatives étudiantes 2020**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est le second site d'enseignement supérieur français, avec plus de 150 000 étudiants (dont 23 000 étudiants internationaux), 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction "académique" de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom.

Concernant la vie étudiante, pour la 2^{ème} année consécutive, Lyon arrive en 1^{ère} place du classement des "villes où il fait bon étudier", établi en 2018 par le magazine l'Étudiant. La Métropole est reconnue pour son attractivité, la qualité de son offre de formations et le cadre de vie agréable et dynamique dont bénéficient ses étudiants. Parmi les équipements dont peuvent disposer les étudiants, se distingue la Maison des étudiants de la Métropole (MDE) : située au cœur du 7^e arrondissement de Lyon, elle accueille en résidence plus de 80 associations étudiantes, les accompagne dans leurs projets de développement, fait naître des initiatives et valorise les actions et projets incubés en son sein. Ce lieu de valorisation des initiatives étudiantes contribue pleinement au développement et à l'attractivité de notre territoire.

Depuis la création du service commun "Vie étudiante" entre la Métropole et la Ville de Lyon au 1^{er} janvier 2016, la Métropole poursuit et développe, au titre des 2 collectivités, les actions dans le domaine de la vie étudiante. Dans ce cadre, la Ville de Lyon continue à soutenir la vie étudiante à travers sa participation financière annuelle au service commun. S'agissant du soutien aux associations étudiantes (subventions ou cotisations), 2 budgets distincts ont été conservés en 2019 : 14 000 € pour la Ville de Lyon et 22 000 € pour la Métropole, permettant de financer le soutien aux actions dédiées à la vie étudiante, en fonction de leurs compétences.

II - Appel à projets "Initiatives étudiantes" : les objectifs de la collectivité, les thématiques, les porteurs des projets et modalités de fonctionnement

La Métropole souhaite poursuivre la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes. Au travers du soutien apporté, il s'agit d'accompagner le développement d'initiatives étudiantes ou de projets en lien avec les étudiants, de révéler des projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international, de valoriser des actions qui favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale.

Par délibération du Conseil n° 2018-2955 du 17 septembre 2018, la Métropole et la Ville de Lyon ont lancé pour la 1^{ère} fois en 2018, une procédure commune d'appel à projets "Initiatives étudiantes".

La 1^{ère} édition de l'appel à projets "Initiatives étudiantes" s'est déroulée en 2 phases, avec les objectifs suivants :

- accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent, pour qu'elles puissent contribuer à la vie de la cité,
- révéler les projets qui contribuent à l'attractivité et au rayonnement du territoire à l'international,
- stimuler l'engagement des jeunes dans les problématiques sociétales pour qu'ils s'impliquent dans les défis citoyens,
- valoriser les actions qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, pour une bonne intégration sociale et économique.

Les projets et initiatives d'intérêt pour la Ville de Lyon et la Métropole portent sur les 4 thématiques suivantes :

- le développement des pratiques et des événements artistiques culturels ou sportifs,
- l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les formes de discriminations,
- le rayonnement et l'attractivité internationale,
- la professionnalisation, l'insertion économique.

Les porteurs de projets et les modalités de fonctionnement sont les suivants :

- l'appel à projets est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour objet l'accompagnement des étudiants,
- les associations doivent être implantées sur le territoire de la Métropole et/ou avoir une antenne sur la Métropole si elles sont nationales,
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général et/ou à l'intérêt local,
- les projets doivent être ouverts au plus grand nombre d'étudiants et au grand public,
- les projets doivent développer des actions d'accueil et d'intégration des étudiants sur le territoire,
- les projets doivent permettre le développement des compétences, l'esprit d'entreprendre, la créativité et l'innovation,
- les projets retenus pourront être subventionnés, soit par la Ville de Lyon, soit par la Métropole,
- le montant total de la subvention accordée sera plafonné à 50 % du montant total du budget prévisionnel.

III - Subventions attribuées lors de la 1^{ère} phase de l'appel à projets

Par délibération du Conseil n° 2019-3360 du 18 mars 2019, la Métropole a procédé à l'attribution de subventions dans le cadre de la 1^{ère} phase de l'appel à projet Initiatives étudiantes 2019.

Sur 25 dossiers reçus, 7 structures ont été retenues pour la réalisation de leur projet étudiant, avec une sélection sur la base des objectifs précités, pour un montant total de subventions de 10 000 €, dont :

- 2 dossiers sur la thématique de développement des pratiques et des événements artistiques culturels ou sportifs,
- 3 dossiers sur la thématique de l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les formes de discriminations,
- 2 dossiers sur la thématique du rayonnement et l'attractivité internationale.

IV - Dossiers retenus lors de la 2^{nde} phase de l'appel à projets et propositions de financement

La 2^{nde} phase de l'appel à projets "Initiatives étudiantes" a eu lieu du 2 avril au 2 mai 2019. Sur 26 dossiers reçus, 12 dossiers ont été retenus dans les champs thématiques suivants :

1° - Développement des pratiques et des événements artistiques culturels ou sportifs

Sur 13 dossiers déposés, 3 ont été retenus par la Métropole :

- **Association Anti-Autruche** : cette association d'étudiants de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT) vise à promouvoir la création contemporaine des minorités de genre et sexuelles dans le secteur du spectacle vivant. Pour la saison 2019-2020, l'association projette d'organiser un cycle de rencontres artistiques, avec la venue d'une quinzaine d'intervenantes pour 10 conférences, et l'accompagnement de créatrices et jeunes chercheuses.

Des rencontres regroupant 10 écoles françaises de théâtre seront également l'occasion de favoriser les échanges, la formation collaborative et de rendre visibles au niveau national les initiatives lyonnaises pour l'égalité des sexes dans le spectacle vivant.

Budget prévisionnel de l'opération : 8 060 € - proposition de soutien : 1 000 €

- **Association Les Éléphants Rouges** : cette association d'étudiants de l'université Lyon 2 en Arts du spectacle parcours image, résidente à la MDE, a pour objectif la création audiovisuelle avec le projet ambitieux d'être une passerelle vers la professionnalisation dans différents corps de métier : acteurs, composition musicale, comédiens, etc.

En 2018, cette association a obtenu le 1^{er} prix régional vidéo du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) avec son court-métrage "Déambulation". Pour 2019, les Éléphants Rouges réaliseront "Pharmakon", un court-métrage au fort parti pris visuel, proche de l'animation et de la bande dessinée. À travers divers procédés esthétiques, ce court-métrage explorera l'univers du rêve, du fantasme, mais aussi la perte de repères du personnage principal. L'histoire sera fortement marquée par des déambulations et péripéties dans des endroits favoris de la Métropole, au sein de la vie culturelle lyonnaise et de son milieu étudiant. Une large diffusion est prévue pendant le festival du court-métrage à l'université Lyon 3, lors de la biennale des arts numériques à l'université Lyon 2, à la Maison des étudiants, à l'aquarium ciné café, à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Monplaisir ou encore au cinéma Le Zola à Villeurbanne.

Budget prévisionnel du projet : 10 900,68 € - proposition de soutien : 1 000 €

- **Association Tieqs** : cette association, résidente à la MDE, a pour objet de promouvoir l'éco-responsabilité et la musique électronique, notamment, par la création d'événements autour de ces 2 thématiques et à destination des étudiants, des jeunes artistes et des associations en lien avec ces thématiques.

En septembre 2019, Tieqs organise "Les Graines Électroniques", un festival de musique électronique écoresponsable sur les berges du Rhône de la Commune de Vernaison, avec des mises à disposition de la Mairie. Ce festival a pour but de promouvoir les envies d'agir et les associations à thématiques environnementales et solidaires de la région lyonnaise, autour de la découverte de la musique électronique. Ainsi, la thématique environnementale est placée dans un cadre jovial et ludique, celui de la musique et de la fête, afin de créer du lien entre les personnes, autour de stands, conférences, jeux, concerts et ateliers d'initiation à la musique assistée par ordinateur.

De nombreux partenariats sont assurés avec diverses associations agissant dans le cadre du développement durable (REFEDD, E&D, Avanza), de l'engagement (Osons Ici et Maintenant), de la solidarité (Anciela, Singa Lyon), de la musique (Séquenceur et INSA K-le-son) et du graphisme avec la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR).

Budget prévisionnel : 39 300 € - proposition de soutien : 1 500 €

2° - Engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les formes de discriminations

Sur 6 dossiers déposés, 3 ont été retenus par la Métropole :

- **Ecosila** : cette association, résidente à la MDE, a pour objectif de développer du lien entre jeunes locaux et nouveaux arrivants, étudiants, demandeurs d'asile, réfugiés, à travers une prise de conscience des enjeux environnementaux actuels. Elle souhaite permettre une meilleure compréhension des mouvements migratoires et de la place des nouveaux arrivants dans la société française.

Dans cette optique, l'association a proposé une formation Ecosila gratuite de 5 jours sur l'environnement et destinée à un groupe de 10 jeunes locaux et de 10 nouveaux arrivants. Cette formation apporte une dimension professionnalisante à ce programme en proposant des rencontres entre professionnels et représentants d'associations. La soirée de clôture était ouverte à tous afin de faciliter les échanges, et a été suivie d'une rencontre "bilan" des participants un mois après leur formation.

Une 2^{ème} session de formation sur l'environnement est prévue en fin d'année 2019, début 2020, à la MDE avec les associations présentes à la 1^{ère} session, mais aussi à la Maison de l'environnement, principalement à destination des étudiants de la Métropole pour créer un dialogue constructif avec les nouveaux arrivants.

Budget prévisionnel : 9 700 € - proposition de soutien : 1 500 €

- **Makeda Saba** : l'objectif de cette association, résidente à la MDE, est de sensibiliser et lutter contre les inégalités et l'exclusion que vivent les femmes, plus particulièrement africaines et afrodescendantes d'aujourd'hui, à travers l'organisation de diverses activités, ateliers, conférences, expositions, ciné-débat, repas, etc.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'égalité des chances pour un bon vivre ensemble en ciblant des actions autour de l'art et du développement de soi. Ainsi, de septembre 2019 à juillet 2020, diverses activités sont mises en place pour concrétiser ce projet :

- . ateliers de lecture mensuels autour du féminisme et antiraciste, à l'université Lyon 3 et le cycle de Makeda lecture et la biennale hors norme,
- . expositions artistiques et photographiques pour le festival Journée mondiale de la culture africaine et afrodescendante, avec l'artiste Annia Diviani et la photographe péruvienne Milena Carranza entre autres, la biennale hors norme, le projet art singulier avec l'Afrique,
- . ateliers de valorisation de soi, sous forme de 3 cafés-coaching tenus par Dorothée Dibaya.

Budget prévisionnel : 10 030 € - proposition de soutien : 1 000 €

- **Lyon4Water** : créée en 2012, cette association, résidente à la MDE, collecte des fonds pour des projets de solidarité internationale favorisant l'accès à l'eau potable, aux installations sanitaires de base et à l'hygiène. Les dons récoltés sous forme d'adhésion à l'association sont reversés en intégralité à l'organisation non gouvernementale (ONG) Wateraid.

En contrepartie, les adhérents bénéficient d'un accès à différents cours dans des domaines très divers à la MDE et à l'université Lyon 3 : cours de danse (salsa cubaine, bachata), de langues (anglais et français pour les internationaux) ou de sophrologie (à la MDE), assurés par des professeurs bénévoles.

Actuellement, Lyon4Water soutient un projet choisi par l'Europe et basé au Rwanda, dont le but est de connecter 11 écoles au systèmes de distribution d'eau et de construire des réservoirs de récupération d'eau de pluie pour 38 établissements scolaires, ce qui représente 5 700 élèves concernés, etc.

Enfin, Lyon4Water continue ses soirées thématiques, les Muevelos, participe au Welcome days de Lyon 3, au Forum des Initiatives étudiantes, à la journée mondiale de l'eau et souhaite participer au congrès annuel du mouvement 4Water et élargir ses supports de communication (distribution de cendriers de poche, etc.).

Budget prévisionnel : 21 150 € - proposition de soutien : 1 000 €

3° - Rayonnement et attractivité internationale

Sur 10 dossiers déposés, 3 ont été retenus par la Métropole :

- **Association Rencart** : cette association créée en 2012 par des étudiants de l'université Lyon 2 est spécialisée dans la réalisation de projets de partenariats artistiques et culturels internationaux.

L'association a pour objectif la mise en place d'un projet créatif de coopération internationale entre le festival pluridisciplinaire Meteor à Bergen en Norvège et les étudiants du développement de projets artistiques et culturels internationaux de Lyon.

Dans ce cadre-là, l'association, avec le projet inter-météores de coopération internationale, encourage le partage et l'échange de compétences par la mise en place :

- . d'une exposition-réflexion participative itinérante "radical failure" autour du thème de l'échec et des rebondissements et bienfaits des grandes et petites défaites,
- . d'un workshop créatif en Norvège sur le partage des bonnes pratiques professionnelles "à la recherche de l'échec heureux, entre expériences et opportunités",
- . d'une restitution d'expériences avec l'édition et la publication d'un guide de l'échec heureux et d'une conférence ludique à Lyon.

Budget prévisionnel : 16 688 € - proposition de soutien : 500 €

- **ESN Cosmolyon** : cette association, créée en 2003, résidente à la MDE, a pour objectif l'accueil des jeunes en mobilité internationale à Lyon dans le cadre de leurs études, d'un stage ou tout autre projet. Cette activité d'accueil touche près de 1 000 jeunes de tous pays, sur tous les campus de la Métropole.

Cet accueil se manifeste entre autres, par la réalisation de la Nuit des étudiants du monde qui aura lieu au Transbordeur le 17 octobre prochain. Soirée festive et gratuite, elle permet aux étudiants internationaux de rencontrer une vingtaine d'associations étudiantes spécialisées dans l'accueil, à travers un village associatif qui a pour but de leur faciliter l'intégration dans la ville et de leur faire découvrir le territoire et la vie étudiante dans la cité. Ce village est mis en place par ESN Cosmolyon, en lien avec le prestataire de la soirée, et les responsables de la Métropole et du Transbordeur.

Des soirées à thème par continent seront également proposées tout au long de l'année avec les associations du village associatif.

Budget prévisionnel : 3 235 € - proposition de soutien : 1 000 €

- **Génération Lumière** : il s'agit d'une association de solidarité internationale, résidente à la MDE, qui a pour but la promotion d'une citoyenneté responsable et agissante. Son champ d'actions est prioritairement orienté vers la région des grands lacs d'Afrique et de France.

Afin de sensibiliser le public aux problèmes écologiques du Congo et aux liens existants entre habitants de France et du Congo, une pièce de théâtre sera l'instrument privilégié pour capter ce public diversifié. Cette pièce de théâtre est un excellent moyen de mettre en place un espace interactif de dialogues et de solidarité et permettra de sensibiliser un public autour de divers sujets ; problèmes environnementaux, conflits armés, violences faites aux femmes, etc. Il s'agit plus d'informer et de sensibiliser le public sur l'environnement, l'éducation, le débat et le commerce solidaire, et ce, par des messages "Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)".

Différentes formes d'art seront utilisées dans cette pièce de spectacle (danse, chant, mime, etc.) qui aura lieu dans la salle de la Ficelle à Lyon. La représentation à Lyon sera filmée pour être envoyée ensuite au Congo.

Budget prévisionnel : 9 537 € - proposition de soutien : 1 000 €

4° - Professionnalisation, insertion économique

Sur 7 dossiers déposés, 3 ont été retenus par la Métropole :

- **Kinoks** : cette association, résidente à la MDE, a pour objectif de valoriser le cinéma et la photographie, tout en soutenant la professionnalisation des étudiants dans ce domaine. Elle propose des événements culturels permettant de faire découvrir des films peu accessibles, mais suivis de discussions, débats et analyses avec des professionnels.

Kinoks organise également un événement phare : "Le 48H Krono". Ce concept est de proposer un concours de réalisation sur une période fixée de 2 jours consécutifs, pendant lesquels les participants forment des groupes et travaillent à la réalisation d'une vidéo, avec des contraintes tirées au hasard. Puis une projection est réalisée devant un jury d'étudiants et de professionnels qui choisissent certains courts-métrages selon plusieurs critères prédéfinis. Des appels à scénario et des appels à constitution de l'équipe du film ont déjà été lancés sur les réseaux sociaux.

L'association propose la réalisation de 4 court-métrages étudiants sur l'année universitaire 2019-2020, la mise en place de projections des réalisations en salle de cinéma (Alysée), la diffusion des compétences des étudiants au sein des réseaux sociaux et la rédaction d'articles dans leur revue IKKONS spécialisée sur le cinéma.

Budget prévisionnel : 8 915 € - proposition de soutien : 1 000 €

- **On The Green Road** : cette association, résidente à la MDE, a pour objectif de sensibiliser les jeunes au développement durable par le voyage engagé. Elle accompagne ces Explor'acteurs, voyageurs engagés, pour la restitution de leurs témoignages sous forme de contenus médiatiques (documentaires, vidéos, conférences, expositions photos, etc.) diffusés auprès d'un large public.

Pour cela, On the Green Road propose des formations aux outils audiovisuels sous forme d'ateliers (prises de vue, montage vidéo, etc.), tournées vers le témoignage d'expériences citoyennes, à des prix très accessibles, fixes pour les formateurs et libres pour les explor'acteurs. De même, l'association propose des formations utiles au développement et à la communication d'un projet : formation à l'audiovisuel de terrain, à l'écriture documentaire, à la création de Motion Design, au montage niveau 1 et 2, à la communication de projet, via leur page Facebook, le Studio 25 de la Maison des étudiants et des associations partenaires. Des ateliers "découvertes" sont également proposés, avec des formats courts. Ils sont gratuits sur des thématiques diverses : techniques d'interview, communication web, écriture journalistique, etc.

L'objectif, à terme, de l'association est de pérenniser ce programme de formations en le maintenant économiquement soutenable et accessible au plus grand nombre.

Budget prévisionnel : 7 800 € - proposition de soutien : 1 000 €

- **Phénomène** : cette association, résidente à la MDE, a pour objectif de réaliser des ateliers d'éducation à l'image et aux médias auprès des étudiants lyonnais. Le cœur du projet consiste en l'accompagnement, la démocratisation et la diffusion de la culture et des médias à travers les modes du numérique, des mobilités, des interactions et de l'expérimentation.

Quatre projets événementiels et numériques sont prévus :

. Doppler, structure dédiée aux musiques actuelles entre accompagnement artistique, booking et organisation de concerts,

. Bragg : structure dédiée aux arts visuels entre organisations d'expositions, projets collaboratifs et initiatives originales,

. Kraken : régie événementielle,

. Spectre : média pure player multi-supports développant des concepts de programmes originaux sur un ton décalé. C'est le projet le plus particulièrement déployé. Il a déjà couvert le court-métrage de Clermont Ferrand à travers une offre globale intégrant une émission quotidienne de 30 minutes diffusée en direct sur Facebook chaque soir à 18 heures. Il s'agit d'un média totalement en ligne pour l'éducation à l'image cinématographique.

Des ateliers et des événements en lien avec l'image et l'éducation aux médias seront proposés dès la rentrée 2019-2020. Un événement d'ouverture aura lieu en octobre, suivi d'événements trimestriels en lien avec le Studio 25 de la MDE de la Métropole. Pour cela, l'acquisition de matériel est nécessaire pour animer ces modules d'éducation à l'image et aux médias, De même, une campagne de communication est prévue avec des impressions d'affiches et de flyers et un suivi web.

Budget prévisionnel : 7 781,93 € - proposition de soutien : 500 €

V - Modalités de versement des subventions

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle ladite subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds qui devra parvenir au plus tard le 30 novembre. Chaque association devra, en outre, fournir à la Métropole, un bilan qualitatif et financier du projet subventionné, dans un délai de 6 mois à compter de sa réalisation.

VI - Lancement de l'appel à projet Initiatives étudiantes 2020

Il est proposé de reconduire, pour l'année 2020, l'organisation d'un nouvel appel à projet Initiatives étudiantes, selon une procédure commune avec la Ville de Lyon, et sur la base des mêmes objectifs renouvelés, des mêmes thématiques que la 1^{ère} édition 2019.

1° - Les porteurs de projets et modalités de fonctionnement

- l'appel à projets est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour objet l'accompagnement des étudiants,
- les associations doivent être implantées sur le territoire de la Métropole et/ou avoir une antenne sur la Métropole si elles sont nationales,
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général et/ou local,
- les projets doivent être ouverts au plus grand nombre d'étudiants et au grand public,
- les projets doivent développer des actions d'accueil et d'intégration des étudiants sur le territoire,
- les projets doivent permettre le développement des compétences, l'esprit d'entreprendre, la créativité et l'innovation,
- les projets retenus pourront être subventionnés, soit par la Ville de Lyon, soit par la Métropole,
- le montant total de la subvention accordée sera plafonné à 50 % du montant total du budget prévisionnel. Le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement.

2° - Les modalités et le calendrier d'appel à projets 2020

Les demandes de financement devront être envoyées ou déposées, dans les délais prévus, auprès du service commun de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante de la Ville de Lyon et de la Métropole.

Ils seront instruits par ce service selon ses objectifs poursuivis, dans le calendrier prévisionnel suivant :

- phase 1 : lancement de l'appel à projets le 1^{er} septembre 2019 :

- . clôture de dépôt des dossiers : le 15 octobre 2019,
- . présentation de la délibération relative aux subventions des projets retenus, lors d'un Conseil métropolitain sur le 1^{er} semestre 2020 ;

- phase 2 : lancement de l'appel à projets le 1^{er} mars 2020 :

- . clôture de dépôt des dossiers : le 1^{er} mai 2020,
- . présentation de la délibération relative aux subventions des projets retenus, lors du Conseil métropolitain sur le 2nd semestre 2020.

Le montant de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle dédiée aux 2 phases de l'appel à projets "Initiatives étudiantes" 2020 est de 22 000 € pour la Métropole, et de 14 000 € pour la Ville de Lyon, sous réserve du vote des budgets 2020 par le Conseil métropolitain et par le Conseil municipal ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2019, de subventions de fonctionnement pour un montant total de 12 000 € au profit des associations étudiantes retenues dans le cadre de l'appel à projets "Initiatives étudiantes", 2^{ème} phase, selon la répartition figurant à l'état ci-après annexé,

b) - le principe du lancement de l'appel à projets "Initiatives étudiantes" 2020 en 2 phases, suivant les critères d'attributions, les modalités et les calendriers tels que décrits dans le rapport, pour les 4 thématiques suivantes :

- le développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs,
- l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, développement durable, lutte contre toutes les discriminations,
- le rayonnement et l'attractivité internationale,
- la professionnalisation et l'insertion économique.

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 12 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 octobre 2019.